



- 2 -

C'est le maximum que nous puissions faire cette année. Un message concernant la poursuite des oeuvres humanitaires sera soumis incessamment aux Chambres : nous souhaitons que le Parlement nous accorde les moyens nécessaires et ne s'oppose pas au maintien de notre appui à l'UNRWA.

Nous vous laissons le soin de porter ce qui précède à la connaissance du Ministère des Affaires Etrangères, dans la forme qui vous paraîtra appropriée, comme suite à l'appel qu'il vous a fait récemment.<sup>(\*)</sup>

Veillez agréer, Monsieur le Chargé d'affaires, l'assurance de notre considération distinguée.

Direction  
des organisations internationales

  
René Keller

*(\*) sans une forme appropriée, de préférence sans chiffres et sans mention des sentiments de nombreux parlementaires, car la matière est explosive, à Bern aussi...*

\* Aide céréalière (Accord de Londres) - décision du Comité interdépartemental

*Vote  
Keller*

\*\* En 1975, nous n'assumons plus les frais de transport, ce qui nous permet d'augmenter la quantité de lait livrée.

*Revu M. Joueijari, chef du Def  
Europe occidentale*

*3.7.75  
Roch*